



8010 - Habilitation électrique - Electriciens

Fiche mise à jour le 07/04/2023



Site AFPPENN

800 €

Site Client

3 750 €



Objectifs : A l'issue du stage, les stagiaires devront être capables de mettre en œuvre, dans l'exercice de leur métier, les principes fondamentaux de Prévention :

- Protection contre le risque électrique,
- Démarche globale d'analyse des risques, en fonction des environnements électriques et généraux, DSD (détection des situations dangereuses),
- Mise en œuvre et utilisation des équipements de travail et de protection individuelle.



Apports théoriques : Les recueils NFC 18-510 et UTE C18-510-1 principalement, autres recueils en fonction des métiers et attentes des participants.



Apports pratiques : Exercices pratiques de mises en situations concrètes liées aux métiers et habilitations des stagiaires.

- Chargé d'intervention générale / BR, BR Photovoltaïque
- Chargé d'opération spécifique / BE Manœuvre, Essai, Mesurage
- Surveillant de sécurité électrique aux voisinages BT et/ou HTA / B1, H1
- Exécutant d'un travail électrique hors tension en basse tension / B1, B1V
- Exécutant d'un travail électrique hors tension en haute tension /H1, H1V
- Chargé de travaux (pour son propre compte) au voisinage renforcé (Z4) basse tension dans le cadre d'un contrôle d'équipement d'urgence (technicien de bureau d'étude) / B2V (pour son propre compte et exclusivement pour le contrôle ou vérification), etc.

Chaque exercice comprend l'étude du recueil UTE C18-510-1 ou NF C18-510, l'analyse de l'intervention, son exécution, la prise en compte des voisinages basse tension et haute tension, ainsi que l'analyse des mises en situations.



Pré-requis : Connaissances de base en électricité ou bonne expérience professionnelle.



Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis :

Un test d'acquisition des connaissances théoriques est réalisé en fin de stage. L'évaluation de l'apprentissage pratique est réalisée en continu lors des exercices pratiques.

Bilan de la formation : Une séance de synthèse est organisée en fin de stage.

A l'issue du stage, une attestation de capacité à opérer en sécurité sur un ouvrage ou une installation électrique est adressée à l'employeur.

Un questionnaire d'auto-évaluation est réalisé en début et fin de formation.



Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.

Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.

Les formateurs ont une approche dynamique, numérique et interactive.



3 jour(s) , 21 heures



Électriciens • Tout électricien chargé d'assurer des interventions générales, des opérations spécifiques. • Tout électricien réalisant des interventions ou travaux en tant qu'exécutant sous l'autorité d'un chargé de travaux. • Tout électricien réalisant un contrôle, un essai, une manœuvre, un mesurage en basse tension



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.